

1 Plan de souveraineté de l'approvisionnement



40% des intrants de l'industrie française sont importés, contre 29% il y a 20 ans

L'UE est en situation de dépendance sur environ 6% des produits qu'elle importe

80% des principes actifs utilisés en France proviennent de Chine et d'Inde

La France dépend à 100% de la Chine pour les terres rares, à 80% de l'Amérique du Sud pour le lithium et à 70% de l'Afrique pour le cobalt

En moyenne, les Français consomment l'équivalent d'une journée et demie de repas constitués d'aliments importés par semaine

L'agriculture et l'agroalimentaire français dépendant à 52% et 40% environ d'importations

- **Cartographier l'intégralité des dépendances réelles** de l'économie française en matière d'approvisionnement en intrants industriels critiques, en lien avec les filières et l'Union européenne et en améliorant la **connaissance des flux d'échange**
- Encourager, en lien avec les filières industrielles, des **politiques d'achats coordonnées** des entreprises en matière d'intrants en tension ou critiques, par exemple via des centrales d'achats, des contrats de long-terme ou la diversification des fournisseurs
- **Alléger la fiscalité des stocks** pour faciliter la constitution de stocks d'intrants stratégiques industriels. En matière alimentaire, anticiper et prévenir les crises d'approvisionnement en veillant à la constitution de **stocks stratégiques agricoles**
- Soutenir les **prises de participation des entreprises françaises dans des fournisseurs critiques**, lorsque ceux-ci sont basés à l'étranger, par le biais de fonds ou de garanties publics
- Fixer des **objectifs de production nationale et de réduction de la dépendance** sur certains intrants stratégiques. **Améliorer le ciblage et le pilotage des aides à la "relocalisation"** et à l'investissement dans ces filières. En matière agricole, accentuer les aides aux secteurs les plus critiques, comme les **protéines végétales et les engrais**
- Encourager l'émergence de filières industrielles européennes innovantes en **assouplissant et développant les PIIEC** mis en œuvre à l'échelle européenne
- Actualiser et étendre l'**inventaire des ressources minières de notre sous-sol**, en vue de restaurer une capacité de production et de transformation nationales durables de métaux critiques pour la transition énergétique, et développer l'effort de recherche et d'innovation dans la **filière minière**
- Accélérer la **délivrance de permis** d'exploration et d'exploitation minières, tout en promouvant une **approche durable de la mine** dans la réforme du code minier et dans la « taxonomie » verte européenne
- Développer le **soutien au recyclage** des métaux critiques comme des biens industriels, pour réduire la dépendance aux importations et utiliser plus efficacement les ressources
- **Repenser la stratégie européenne « De la Ferme à la Fourchette »**, pour assurer à la fois la souveraineté alimentaire et la production durable
- Renforcer dans l'étiquetage la **transparence sur l'origine** des produits agricoles et alimentaires

2 Plan de souveraineté des infrastructures énergétiques et numériques



On dénombre
78 jours
d'importation
d'électricité en
2021, contre 43 en
2020 et 25 en 2019

La France dispose
de 7 891 000 MW
de stockage
hydraulique de
l'énergie, contre
seulement 263 MW
de capacité non-
hydraulique

263 MW de
capacité de
stockage non-
hydraulique en
France, contre
900 000 MW au
Royaume-Uni

50 % du trafic
Internet constaté
en France provient
de seulement 5
entreprises
étrangères

La France détient
aujourd'hui 0
câble sous-marin,
alors que près de
99% du trafic
Internet mondial y
transite

- Mettre en place un plan d'urgence pour **assurer la fourniture d'électricité** dont la France a besoin à court terme en répondant aux difficultés du parc nucléaire, en soutenant le système électrique dans son ensemble et en atténuant les effets de la crise gazière
- **S'affranchir de la limitation a priori** de la production d'énergie nucléaire à 50% d'ici 2035 pour **donner un cap clair à la filière nucléaire** et répondre aux besoins croissants en électricité
- Sécuriser le **financement de la filière nucléaire** sur le long terme en vue de la création de nouveaux réacteurs et du soutien à la R&D, tout en limitant l'impact financier pour les consommateurs et les fournisseurs d'électricité. **Intégrer pleinement l'énergie nucléaire à la « taxonomie verte »** européenne. Mobiliser les financements publics et privés relatifs à la fermeture du cycle du combustible
- Consolider le **cadre juridique du stockage de l'énergie** et l'intégrer pleinement à la planification énergétique au cours des prochaines années. Renforcer les dispositifs de **soutien public au stockage** de l'énergie
- **Accélérer le déploiement des énergies renouvelables** par la fixation d'objectifs plus ambitieux en matière d'hydroélectricité, de biogaz ou de biocarburants ; la simplification des normes en association avec les élus locaux ; et un soutien financier et fiscal accru
- Instaurer une **contribution des grandes plateformes numériques au financement des réseaux** de télécom, qui en sont aujourd'hui dispensées
- Préparer l'établissement d'un **réseau indépendant de câbles sous-marins** de télécommunications reliant entre eux les pays de l'Union européenne, afin de garantir la résilience de nos communications. Poursuivre l'œuvre de **simplification administrative** et urbanistique en faveur de la **pose de câbles** sous-marins, en particulier dans les territoires ultra-marins
- **Rendre obligatoire la localisation sur le sol de l'Union européenne** de l'hébergement des **données personnelles** des citoyens et des entreprises européennes

③ Plan de souveraineté des métiers et des compétences



Plus d'un employé sur trois de l'industrie sera parti à la retraite d'ici 2030

L'industrie comptabilise 50% des métiers en tension, alors qu'elle ne représente que 13% des emplois de l'économie française

Entre 2000 et 2018, les effectifs des lycées techniques ont baissé de 8%

Le financement de l'apprentissage est déficitaire de 3,5 Md€ en 2021

70% des parts de marché du cloud détenus par trois acteurs américains

Un tiers des heures travaillées dans l'agriculture le sont par des saisonniers

- Faire entrer l'industrie dans les écoles, et les écoles dans l'industrie pour **retisser le lien entre la jeunesse et l'industrie** française, en encourageant l'organisation de visites scolaires ou de stages en entreprise dans le cadre de l'enseignement primaire et secondaire
- **Repenser les filières et les diplômes de demain**, pour combler les carences sur certaines formations initiales nécessaires à l'industrie électronique, métallurgique, nucléaire ou aux métiers du numérique. Confier le pilotage de ces filières au ministère chargé de l'industrie
- Assurer un **financement pérenne et ambitieux à l'apprentissage**, tout en continuant à le développer au sein des lycées professionnels
- Développer le recours aux actions de **formation en situation de travail** (AFEST), pour faciliter la **transmission intergénérationnelle** des compétences et la formation concrète aux métiers de l'industrie
- Améliorer la performance et le **ciblage de la formation continue**, pour qu'elle porte davantage sur les métiers en tension et pourvoyeurs d'emploi
- **Réduire la dépendance aux GAFAM en matière de cloud**, en créant un « vivier national » de talents formés en France aux métiers du cloud et en favorisant une plus grande interopérabilité et portabilité des différentes solutions de cloud
- Assurer les moyens de la **souveraineté alimentaire** en pérennisant le dispositif « TO-DE » en faveur de l'emploi de **main-d'oeuvre agricole saisonnière**, en accompagnant les filières dans la structuration de l'offre de saisonniers, et en favorisant la mécanisation pour réduire la dépendance tout en gagnant en compétitivité

4 Plan de souveraineté commerciale



176 substances effectivement contrôlées aux frontières de l'UE, contre 907 interdites par la législation

352 Md€ de marchés publics ouverts dans l'UE, contre 178 Md€ aux États-Unis et 27 Md€ au Japon.

4,3 Md€ de manque à gagner annuel pour l'UE en raison de la non-application des accords commerciaux, soit 22% du gain théorique anticipé

7% de baisse anticipée des exportations européennes à la suite de la mise en œuvre du MACF

- Faire respecter par les producteurs mondiaux les **normes de production** au sein de l'Union européenne, en développant le recours aux **clauses miroir** dans les accords commerciaux et en intensifiant l'effort de normalisation
- Renforcer le **contrôle des denrées alimentaires importées**, en dotant les services nationaux de davantage de moyens et en rehaussant l'ambition des contrôles ; ainsi qu'en harmonisant les pratiques au niveau européen via une task force dédiée
- Affecter l'ensemble des recettes du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) aux politiques environnementales
- Permettre le cumul du MACF et des **quotas gratuits** du marché carbone jusqu'à la fin de la période transitoire pour **atténuer le choc de compétitivité** sur les entreprises européennes. Maintenir les quotas gratuits pour les **exportateurs** vertueux
- **Élargir à terme le champ des secteurs couverts** par le marché carbone et le MACF, en incluant les produits finaux, pour s'assurer d'une application du MACF plus homogène le long des chaînes de valeur
- Assurer que les **traités** mixtes de libre-échange soient systématiquement **soumis à ratification** du Parlement et **améliorer l'évaluation** de leurs impacts, à la fois filière par filière et de manière agrégée
- **Renforcer la réciprocité** de nos accords commerciaux en matière de **marchés publics**, en musclant l'instrument relatif aux marchés publics internationaux (IPI)

5 Plan de souveraineté des entreprises



Jusqu'à 5 Md€ d'investissements planifiés par les grandes entreprises françaises en Iran avant le rétablissement de sanctions par les États-Unis

80% des données des citoyens et entreprises français stockées aux États-Unis

Hausse de 31% du nombre de dossiers déposés au titre du contrôle des investissements étrangers entre 2020 et 2021

- Mettre en œuvre un projet importat d'intérêt européen commun (PIIEC) visant à créer des **filières indépendantes** françaises et européennes du **cloud**
- Réaliser un **chiffrage complet du coût des mesures extraterritoriales** pour les entreprises européennes, pour déclencher une action plus volontariste au niveau européen. Établir une **revue périodique des risques** liés à l'extraterritorialité, afin de mieux informer et protéger les entreprises françaises
- Renforcer le caractère dissuasif du **règlement de blocage** pour éviter les procédures judiciaires abusives de la part d'état tiers et atténuer la portée des sanctions extraterritoriales en musclant l'instrument européen anti-coercition
- **Affiner le contrôle de l'investissement étranger** dans les secteurs stratégiques, en abaissant durablement les seuils de détention, en incluant les sociétés non cotées, et en élargissant le contrôle au secteur des médias et aux infrastructures électrolaires
- Améliorer la coordination entre l'Autorité de la concurrence et la Commission européenne, en permettant à l'Autorité de se saisir subsidiairement d'un dossier écarté par la Commission européenne
- Instaurer la notification à **l'Autorité de la concurrence** de certaines opérations d'acquisition à forte valeur vénale mais située sous les seuils de chiffre d'affaires, afin de **mieux lutter contre les acquisitions prédatrices**, en particulier dans le secteur numérique
- Approfondir la réforme du droit européen du contrôle des concentrations, pour **conjuguer protection des consommateurs et souveraineté industrielle**. Renforcer la vision prospective et globale de la Commission européenne, notamment sur la définition des marchés pertinents
- Garantir un **contrôle efficace des subventions étrangères**, en envisageant un abaissement des seuils de notification en cours de discussion au niveau européen, et en prenant mieux en compte les subventions étrangères dans le contrôle de l'investissement étranger
- **Augmenter** significativement, d'ici 2030, la part des **représentants salariés** au sein des conseils d'administration ou de surveillance des grandes entreprises, et améliorer leur formation